

---

# Programme de Formation

---

## Formation Relations Sociales et CSE - Dialoguer avec IRP

---

### Organisation

---

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Profils concernés :  
DRH, RRH, responsables formation, gestionnaires RH, chargés de recrutement, responsables paie, assistants RH, managers ayant des responsabilités RH.  
Cette formation s'adresse à vous si :

- Vous prenez une nouvelle fonction RH
- Vous souhaitez actualiser vos connaissances réglementaires
- Vous devez structurer vos processus RH
- Vous voulez professionnaliser vos pratiques

#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre le rôle et le fonctionnement du CSE
- Maîtriser les obligations de l'employeur en matière de dialogue social
- Préparer et animer efficacement les réunions avec les représentants du personnel
- Négocier des accords collectifs dans un climat constructif
- Prévenir et gérer les situations de conflit social

#### **Description**

Module 1 : Le cadre des relations sociales (3h30)

---

#### **Objectif opérationnel : Maîtriser l'environnement juridique du dialogue social**

- Évolution du dialogue social : des DP/CE/CHSCT au CSE
- Le CSE : composition, attributions, moyens selon la taille de l'entreprise
- Autres instances : CSSCT, représentants de proximité, délégués syndicaux
- Obligations de l'employeur : information, consultation, négociation
- Protection des représentants du personnel : statut, heures de délégation
- **Mise en pratique : Cartographie des instances et des obligations de son entreprise**

Module 2 : Information et consultation du CSE (3h30)

---

#### **Objectif opérationnel : Respecter les procédures et optimiser les consultations**

- Consultations récurrentes : orientations stratégiques, situation économique, politique sociale
- Consultations ponctuelles : restructurations, projets importants
- Base de données économiques et sociales (BDES) : contenu, mise à jour, accès



- Procédure de consultation : délais, avis, expertise
- Informations périodiques et trimestrielles
- **Mise en pratique : Préparation d'une consultation sur un projet de réorganisation**

### Module 3 : Négociation collective (3h30)

---

#### **Objectif opérationnel : Conduire des négociations constructives et aboutir à des accords**

- Négociations obligatoires : NAO, égalité professionnelle, GEPP, QVT
- Acteurs de la négociation : délégués syndicaux, CSE, salariés mandatés
- Préparer la négociation : diagnostic, revendications probables, marges de manœuvre
- Conduire la négociation : posture, techniques, gestion des blocages
- Formaliser l'accord : rédaction, signature, dépôt, communication
- **Mise en pratique : Simulation de négociation sur un thème d'actualité**

### Module 4 : Prévenir et gérer les conflits sociaux (3h30)

---

#### **Objectif opérationnel : Maintenir un dialogue social de qualité même en période de tension**

- Signaux précurseurs : climat social, indicateurs, remontées terrain
- Prévenir les conflits : communication, écoute, traitement des irritants
- Droit de grève : cadre juridique, service minimum, réquisitions
- Gestion de crise : cellule, communication, négociation de sortie
- Après le conflit : retour au travail, analyse, mesures correctives
- **Livrable : Plan d'action pour améliorer le dialogue social de son entreprise**



#### **Prérequis**

Exercer ou accéder à une fonction RH ou managériale.



#### **Modalités pédagogiques**

Formation pratique avec utilisation des outils IA en temps réel.  
Création d'une bibliothèque de prompts personnalisée. Travail sur les cas d'usage des participants.



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Salle de formation équipée. Support de cours. Matériel pédagogique adapté.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Évaluation des acquis (exercices, quiz)
- Mise en situation pratique
- Évaluation de satisfaction
- Attestation de fin de formation



#### **Informations sur l'admission**

Inscription jusqu'à 14 jours avant le début. Délai : 2 à 4 semaines.



#### **Informations sur l'accessibilité**

Formation accessible aux PSH. Contact référent handicap : [referent.handicap@akademiaformation.com](mailto:referent.handicap@akademiaformation.com)